

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 29 septembre 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Sous la Présidence de

Odile JACOB-VARLET

Vice -Présidente du C.C.A.S.

Adjointe au Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etai</u> ent présents :	MM. LEFEBVRE, MOREL, ROTHEA,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes. FRANCFORT, JACOB-VARLET,
Nombre de suffrages exprimés	: 08		MOREAU
Nombre de membres absents	: 05	<u>Absents excusés</u> :	M. HORY, (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme KUNTZ (délégation à Mme MOREAU)
		<u>Absentes</u> :	Mmes HANSE, HETHENER, NOEL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 20 septembre 2023

XXXIV – Demande de subvention

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, **d'ACCCORDER** le versement d'une subvention à :

♦**La Croix Bleue**

– 730,00 € (sept cent trente euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 29 septembre 2023

Pour extrait conforme, Marly, le 29 septembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET

Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales